

person from whom the employer has accepted a transfer of the contract of employment, extends for less than 12 months.

personne dont l'employeur est l'ayant-cause après transport d'un contrat de travail, est de moins de douze mois.

Calculation
of severance
pay

(3) Severance pay is the higher of the two following amounts: 5

(3) L'indemnité de cessation d'emploi est égale au plus haut des deux montants suivants: 5 Calcul de l'indemnité de cessation d'emploi

(a) the average weekly earnings of the employee based upon the average of the last five years or lesser period of employment, multiplied by the number of years of his employment, and in addition where any part of such years falls between the employee's forty-fifth and sixtieth year, a further amount equal to such average earnings multiplied by such years of employment as fall between these ages; or 10 15

a) la moyenne hebdomadaire des gains de l'employé calculée sur la moyenne des cinq dernières années ou sur une période d'emploi moindre multipliée par le nombre d'années d'emploi et, en plus, lorsqu'une partie quelconque de ces années tombe entre la quarante-cinquième et la soixantième année de l'employé, un montant supplémentaire égal auxdits gains moyens multiplié par ces années d'emploi qui tombent entre ces âges; ou 10 15

(b) the sum agreed between the employer and the employee, except that where the sum so agreed is payable in periodical amounts the total of such amounts shall not be less than the sum payable under paragraph (a) of this subsection. 20 25

b) la somme dont l'employeur et l'employé conviennent sauf lorsque la somme ainsi convenue est payable sous forme de versements périodiques, le total de ces versements ne doit pas être inférieur à la somme payable en vertu de l'alinéa a) du présent paragraphe. 20 25

Priority
debt

(4) A sum falling due in respect of severance pay, to an amount not greater than one thousand dollars, shall be treated as a priority debt, next only after any debt due the Crown, for all purposes of the *Bank Act*, the *Bankruptcy Act*, the *Companies' Creditors Arrangement Act*, and the *Winding-up Act*. 30

(4) Une somme due à titre d'indemnité de cessation d'emploi, d'un montant ne dépassant pas mille dollars, doit être tenue pour dette privilégiée venant immédiatement après toute dette due à la Couronne, aux fins de la *Loi sur les banques*, la *Loi sur la faillite*, la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et la *Loi sur les liquidations*. 30 35 Dette privilégiée

2. Section 54 of the said Act is repealed and the following substituted therefor: 35

2. L'article 54 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

Coming into
force

"54. Parts I, II, III, IV and IV(A) of this Act shall come into force on the 1st day of July, 1970."

«54. Les Parties I, II, III, IV et IV(A) de la présente loi entreront en vigueur le 1^{er} juillet 1970.» 40 Entrée en vigueur